



Paris

Édition : Juin-Juillet 2016

Siège social : 13, rue Édouard-Manet 75013 Paris. Téléphone : 01 42 16 88 78. Courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr – Mardi : 9 h 30 - 12 h 30
Site internet : WWW.fnaca75.org - Permanence le mercredi : de 14 h 30 à 17 heures - Rédaction : Pierre Merciecca Tél. 06 32 90 11 98



INAUGURATION DU JARDIN MAURICE SICART



MAIRIE DE PARIS

À PARIS XIII^e



Guy Darmanin,
Président national de la FNACA.



M^{me} Anick Sicart,
veuve de Maurice Sicart.



Jérôme Coumet,
maire du XIII^e arrdt.



Dépôt de gerbe au monument aux Morts
de la mairie du XIII^e arrdt.

De gauche à droite : Jean Laurans, président de la FNACA
de Paris, Guy Darmanin, Anick Sicart et Jérôme Coumet.

15^e

Permanence : 69, rue Violet
75015 Paris - les 1^{er} et 3^e jeudis
du mois de 10 h à 12 h

Le 21 avril, toutes les adhérentes veuves ont été conviées par le Comité du 15^e à un « **Goûter-informations** » en la **mairie du 15^e**. Cette initiative, une première, a rassemblé une vingtaine d'adhérentes. La période de vacances de printemps en a empêchées autant qui l'ont bien regretté.

Accueillies par nos adhérentes responsables avec les autres membres du Bureau, dans une ambiance très conviviale, le débat s'engagea et de nombreuses et pertinentes questions ont été posées. Notamment concernant la situation de certaines veuves exclues de l'ONAC car leur mari avait **omis de faire ou renouveler sa demande** de carte du combattant.

A la demande générale des activités culturelles seront envisagées et ces rencontres renouvelées.

Pierre MERCIECCA



INFORMEZ-VOUS :
www.fnaca75.org
et ephmga.com

18^e

Permanences : tous les jeudis de 16 h à 17 h 30
à la Mairie
et les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 10 h 30 à 12 h
au local associatif 48, boulevard Ney

NOTRE REPAS DANSANT s'est tenu le 7 avril, Salle des fêtes de la Mairie. Un repas fort apprécié, servi par le traiteur **Patrick FANOU** et animé par l'orchestre **Alexandra PARIS** avec la participation de Roger LARCANHE, membre du comité.

Le maire **Eric LEJOINDRE**, souhaite la bienvenue aux participants, **Yves DETROYAT** exprima ses vifs remerciements à la Municipalité. Il félicita de sa présence au déjeuner **Catherine LASSURE**, Conseillère déléguée, chargée de la mémoire et du monde combattant.

Il remercia **Pierre MERCIECCA**, Président du 15^e et Vice-président du Comité de Paris, toujours présent, les membres de plusieurs comités de Paris et de la petite couronne, **Claude CARRIER**, président du Club informatique FNACA ainsi que les portedrapeaux et les nombreux adhérents du Comité local. Nos amis Responsables du CA, accompagnés de leurs épouses, ont participé avec efficacité au déroulement de cette belle journée. Nous les remercions vivement. Et déjà, plusieurs des participants nous ont dit « **A l'année prochaine** ».

Pas de permanence du 17 juin au 21 septembre. Nous reprendrons nos permanences à la Mairie du 18^e (hall central) le jeudi 22 septembre ainsi que tous les jeudis de 16 heures à 17 h 30.

Bonnes vacances !

Yves DETROYAT

UNE PROPOSITION DE LOI INIQUE QUI DISQUALIFIE À TOUT JAMAIS SES AUTEURS

Regardons tout d'abord, avant d'examiner le fond, l'environnement de ce projet de loi.

Il est proposé par 29 députés, 3 femmes et 26 hommes, dont aucun, au vu de leur âge, n'a participé de près ou de loin à la guerre d'Algérie.

Notons aussi que la députée qui semble entraîner ce groupe, est née en octobre 1962 à Alicante en Espagne, soit six mois après la fin de la guerre d'Algérie... pourquoi à Alicante ? parce que papa, membre influent de l'O.A.S. et condamné pour cela en France était parti se réfugier avec toute sa famille dans les bras démocratiques de Franco, le grand humaniste !

Notons enfin que près de la moitié des signataires de ce texte sont députés de l'extrême (au sens géographique du terme, bien sûr !) sud-est fort accueillant pour les rapatriés pieds-noirs et qu'il est temps, à un an des élections, de « faire quelque chose » pour eux !

Ce tour d'horizon fait, entrons maintenant dans le vif du sujet et examinons l'exposé des motifs :

La loi du 6 décembre 2012 a, disent-ils, « été imposée sans concertation », mais une loi est d'abord, comme celle dont il est ici question, un projet de loi discuté au parlement ; il n'est donc pas « imposé » et il y a « concertation » : si lors du vote il recueille la majorité il est accepté, sinon il est rejeté ! C'est tellement évident que l'on peut s'étonner que dès les premiers mots, les présentateurs de ce projet de loi se fourvoient dans un vocabulaire inadapté ! Mais poursuivons notre lecture...

Deux lignes plus loin il est question d'un « prétendu cessez-le-feu » ! mais nous étions en guerre, (même si ce mot, guerre, n'a été retenu que 37 ans plus tard !) il s'agit donc d'un cessez-le-feu militaire parfaitement accepté par les deux parties, après plus de sept ans et demi de combats qui firent 30 000 morts parmi les soldats français, pour la grande majorité d'entre eux, appelés du contingent, et près d'une centaine de milliers de blessés tant physiques que psychologiques. Et en bons pompiers pyromanes ce sont ceux qui malgré tout, malgré tous ont continué les exactions, les assassinats à tout va, les meurtres d'innocents par le biais d'une prétendue Organisation Armée Secrète créant ainsi face au FLN une escalade mortelle du type « la valise ou le cercueil » et faisant passer le chiffre prévu de Français décidés à rester en Algérie de 800 000 (estimation du gouvernement français) à moins de 100 000, ce sont eux, bien sûr, qui considèrent qu'il s'agit d'un « prétendu cessez-le-feu » !

Mais poursuivons notre lecture : cette date du 19 Mars 1962 signifie bel et bien « la fin des combats en Algérie » car les règlements de compte qui suivirent ne sauraient être appelés « combats ».

Et il ne s'agit ni de « défaite » ni « d'abandon » et moins encore d'une « célébration », mais **le 19 mars est une journée de souvenir et de recueillement** et la « confusion indéniable » est savamment entretenue par ceux-là mêmes qui se plaignent de son existence !

Mais le pire n'est pas encore atteint : mais oui, pourquoi n'y avons-nous pas pensé plus tôt ! une « date neutre », le 5 décembre par exemple, qui ne correspond à rien sinon à l'anniversaire de la mort de Mozart ! voilà un bon choix ! une « date neutre » qui ne signifie rien ! une date avec un jour, un mois, mais pas d'année ! le 11 novembre, le 8 mai correspondent à une année à un fait ; 1918, armistice ; 1945, victoire ; 1962, fin des combats.

Quant à « dépassionner le débat », quel mépris une fois encore pour les 30 000 morts, jeunes appelés de l'armée française !

Alors, Mesdames et Messieurs les 29 députés qui, contre vents et marées entretenez de vieilles rancœurs et des propos aigris, regardez enfin devant vous et 54 ans après aspirez sinon au « respect » au moins à la « tranquillité » !

Daniel VIDELIER

INAUGURATION DU JARDIN MAURICE SICART - MERCREDI 25 MAI 2016



Extraits de l'allocution de Guy DARMANIN, président national de la FNACA

(Il) rappelle avec émotion que Maurice SICART, né en 1934 à Paris 14^e, a perdu sa maman pendant la guerre à 9 ans et a séjourné un an dans un préventorium (qui) accueillait également des orphelins à qui on rasait le crâne pour les différencier... expérience douloureuse... qui a sans doute forgé son caractère... sa volonté de lutte contre les injustices... notre secrétaire général pendant 47 ans, rare longévité. La simplicité et la modestie... ses qualités essentielles... cependant notre Fédération s'identifie à lui... tant son rôle fut prépondérant... « Je vous ai tous porté sur les Fonts Baptismaux de la FNACA »... (Il) avait une connaissance parfaite de tous les départements... de quasiment tous les responsables départementaux... (Il) a veillé au respect de l'indépendance de la FNACA... (Guy DARMANIN) associe à ce témoignage de reconnaissance son épouse Anick sans laquelle Maurice n'aurait jamais pu accomplir son œuvre : être toujours au service de ses camarades anciens combattants.



Jérôme Coumet.



**Retrouvez
la vidéo
des
cérémonies
sur
notre site
fnaca75.org**

Extraits de l'allocution de Jean LAURANS, président départemental

... Après les remerciements à la Maire de Paris et au Maire du 13^e, Jean LAURANS rappelle que Maurice SICART fut secrétaire général de la FNACA durant 47 ans... Il l'associe à son compagnon de route le Président national Wladyslas MAREK, lui aussi trop tôt disparu... Il salue la présence du Comité national conduit par son Président Guy Darmanin... Il évoque l'action de Maurice dès son incorporation en Algérie et, à son retour, son activité incessante, sa capacité à mobiliser et à réaliser... Il note sa disponibilité pour aider, entourer, visiter toutes celles et ceux en difficulté... Homme de terrain par excellence. Il était un père de famille attentif, un mari prévenant... Concluant par la volonté de perpétuer son action avec l'aide d'Anick : « Jardin Maurice SICART, homme de paix ».



La chorale populaire
de Paris.



Le public.

Extraits de l'allocution de Jérôme COUMET, maire du 13^e arrondissement

C'est avec plaisir... et émotion que nous nous retrouvons en présence de la famille de Maurice SICART pour l'inauguration du jardin qui portera son nom... Vous l'avez attendu longtemps... Vous n'avez pas manqué de persévérance...

Nous rendons hommage à l'habitant du 13^e où (Maurice et Anick) se sont investis près de trois décennies. Vous avez une conception, que je partage, sur la définition du mot citoyen... Se battre pour améliorer la société... Également s'investir pour les autres.

Nous rendons hommage au soldat... Défenseur du Monde Combattant... Son combat pour la reconnaissance officielle du 19 Mars 1962.

La mémoire doit exercer son rôle de rassemblement, c'était cela son combat... la FNACA était (sa) priorité... (avec) le devoir de Mémoire, c'était la lutte d'une vie... Nous rendons hommage à un homme de valeurs, un homme de cœur...

Résultats du TIRAGE de la SOUSCRIPTION 2015-2016

N° 40185 : voyage ou croisière pour 2 personnes.
 N° 43448 : une semaine à Ascaïn pour 2 en pension complète.
 N° 18234 : une télévision LED.
 N° 03450 : un ordinateur portable.
 N° 44961 : un réfrigérateur-congélateur.
 N° 64334 : un pack reflex numérique.
 N° 62419 : un caméscope numérique HD.
 N° 06949 : un aspirateur sans sac.
 N° 02961 : un micro-onde combiné.
 N° 67779 : une télévision LED 81 cm.
 N° 51259 : une centrale vapeur.
 N° 04681 : une chaîne micro CD/MP3 : wma.
 N° 54325 : un barbecue + cheminée allumage charbon.
 N° 57352 : un dîner spectacle Moulin Rouge pour 2.
 N° 00290 : un GPS cartographique Europe 23 pays.
 N° 11465 : 12 bouteilles Champagne Duval-Prétrot.
 N° 44035 : 12 bouteilles Champagne Duval-Prétrot.

N° 42908 : ensemble petit-déj./Bouilloire/Grille-pain/Cafetière.
 N° 26999 : ensemble petit-déj./Bouilloire/Grille-pain/Cafetière.
 N° 27421 : un cadre photo 20,3 cm.
 N° 52321 : un cadre photo 20,3 cm.
 N° 18739 : 6 bouteilles Champagne Duval-Prétrot.
 N° 32381 : 6 bouteilles Champagne Duval-Prétrot.
 N° 11467 : 6 bouteilles Champagne Duval-Prétrot.
 N° 71436 : 1 repas/3 pers. restaurant Terroirs des Gourmets.
 N° 22929 : 1 repas/3 pers. restaurant Terroirs des Gourmets.
 N° 53762 : un set manucure.
 N° 36601 : un set manucure.
 N° 64132 : une carafe filtrante avec 12 recharges.
 N° 23886 : une carafe filtrante avec 12 recharges.

Les lots non réclamés le 8 juillet resteront acquis aux œuvres sociales du Comité départemental de Paris.

Seule la liste officielle, établie et signée par Maître Jacques A. AUGÉARD, fait foi. Elle peut être consultée au siège du département : 13, rue Edouard-Manet, 75013 Paris.



Guy JALLAT a reçu la Médaille de la Ville de PARIS pour son long dévouement bénévole. Remise par Francis Yvernès, secrétaire général et Jean-Pierre Leclerc, vice-président FNACA.

CLUB INFORMATIQUE**La session 2016/2017 se prépare !**

Les responsables du Club Informatique préparent la nouvelle session 2016/2017. Franchissez le pas, il n'y a pas d'âge pour commencer à maîtriser le clavier et la souris. **Inscrivez-vous dès maintenant et réservez une place pour la prochaine rentrée.** Soyez dans le vent pour tenir la dragée haute à vos petits-enfants. Rejoignez-nous, les formateurs seront heureux de vous accueillir. Le Club Informatique est ouvert à tous les adhérents et adhérentes de la FNACA, pour une cotisation modique.

Contactez sans tarder et surtout avant de partir en vacances. Claude CARRIER, tél. 07.70.57.08.01.

WEEK-END DÉCOUVERTE À LONDRES

Départ octobre 2016 – 3 jours, 2 nuits – 765 € en pension complète

PRESTATIONS

- Transport en Eurostar aller-retour au départ de Paris
- Transferts gare-hôtel-gare
- Guide accompagnateur francophone
- Hébergement en hôtel 1^{ère} catégorie



- Petits-déjeuners et dîners à l'hôtel ainsi que les déjeuners selon programme
- Pochettes de voyage
- Assurance Multirisques

Encore plus de détails sur www.fnaca75.org

WEEK-END DÉCOUVERTE À LONDRES

Je souhaite recevoir de la documentation et un bulletin d'inscription

NOM, PRÉNOM :

ADRESSE, VILLE :

NOMBRE DE PERSONNES INTÉRESSÉES :

MAIL :

PORTABLE :

Coupon à retourner à : FNACA DE PARIS - VOYAGE À LONDRES 13 rue Edouard Manet 75013 Paris